



Sécurité publique  
Canada

Public Safety  
Canada

Canada



Bâtir un Canada sécuritaire et résilient

Sécurité publique Canada  
**L'histoire  
de Tyler**

Interactions d'un jeune  
avec le système de justice  
pénale canadien

*février 2026*

R001-VB-2026





Vous pouvez consulter le présent document en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/tlrs-stry-r001-2026/vsl-bklt-fr.aspx>

L'histoire de Tyler utilise un personnage fictif pour illustrer les expériences communes des jeunes impliqués dans le système judiciaire ainsi que les coûts sociétaux pour les Canadiens. Ce livret de présentation offre un résumé visuellement attrayant d'un rapport plus long, enrichi de questions pédagogiques visant à susciter la réflexion et le dialogue. Il s'agit d'une ressource flexible destinée aux éducateurs, aux leaders communautaires et aux organisations partenaires pour soutenir des ateliers, des cours universitaires et des discussions communautaires.

Also available in English under the title : Tyler's Story – One young person's interactions with the Canadian criminal justice system

Pour obtenir la permission de reproduire les documents de Sécurité publique Canada à des fins commerciales, ou pour obtenir plus de renseignements concernant les titulaires d'un droit d'auteur ou les restrictions connexes, veuillez communiquer avec :

Sécurité publique Canada – Communications  
269, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0P8  
[Communications@ps-sp.gc.ca](mailto:Communications@ps-sp.gc.ca)  
[www.securitepublique.gc.ca](http://www.securitepublique.gc.ca)

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par les ministres de la Sécurité publique et de la Protection civile, 2026.

Date de publication : 2026-02

Numéro de catalogue : PS18-106/3-2026F-PDF

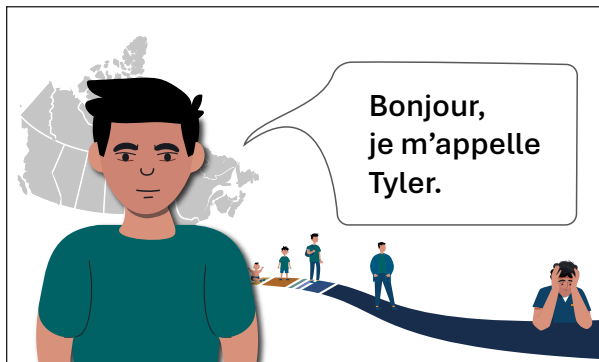
ISBN : 978-0-660-79502-7

# Table des matières

<b>Voici Tyler .....</b>	<b>4</b>
<b>De 0 à 2 ans.....</b>	<b>6</b>
<b>De 3 à 5 ans.....</b>	<b>7</b>
<b>De 6 à 10 ans.....</b>	<b>9</b>
Possibilité de déjudiciarisation 1.....	10
<b>De 11 à 14 ans .....</b>	<b>11</b>
Possibilité de déjudiciarisation 2.....	12
<b>De 15 à 17 ans .....</b>	<b>13</b>
Possibilité de déjudiciarisation 3.....	14
<b>18 ans et plus .....</b>	<b>15</b>
<b>Une dernière remarque de Tyler .....</b>	<b>17</b>



# Voici Tyler



Bonjour, je m'appelle Tyler<sup>1</sup>. Le livret visuel que vous vous apprêtez à lire présente des éléments de ma jeunesse et de mes démêlés avec la justice. Les jeunes Canadiens font face à des défis différents, et il n'y a pas une seule raison pour laquelle quelqu'un est impliqué dans la criminalité.

D'après ce que j'ai vu, plus une personne rencontre de défis, plus elle est susceptible de se retrouver coincée dans une vie criminelle. Il y a un poids et un coût réels à ces expériences.

Mon histoire parle de traumatismes, de négligence, d'abus et de la façon dont ces expériences ont créé un effet d'entraînement pour ceux qui m'entourent. Mais il s'agit aussi des programmes et des possibilités qui font des vagues positives dans la vie des jeunes.

Chaque histoire est différente, mais celle-ci est la mienne.



1 Tyler est un personnage fictif. Ce livret visuel ne représente aucune personne ou aucun événement réel.



## Remarque au lecteur

Les **facteurs de risque** sont des influences négatives dans la vie des personnes ou de leur communauté qui peuvent augmenter la probabilité d'un comportement criminel. Aucun facteur ne peut expliquer à lui seul pourquoi certains jeunes ont des démêlés avec le système de justice et ce ne sont pas toutes les personnes exposées à des facteurs de risque qui commettent des crimes. Cependant, l'histoire de Tyler illustre comment l'accumulation de multiples facteurs de risque cumulés peut mener un jeune sur la voie d'un comportement criminel persistant.

Les facteurs de risque définis dans les premières années de l'histoire de Tyler sont fondés sur la **théorie du potentiel antisocial cognitif intégré (PACI)**, qui est une perspective développementale montrant comment les antécédents familiaux, l'environnement social et les facteurs individuels peuvent mener aux comportements criminels ultérieurs de Tyler.

Le comportement criminel de Tyler a commencé au milieu de son adolescence. Les facteurs de risque déterminés au cours de cette période et au-delà s'harmonisent avec le modèle des « **huit facteurs centraux** », qui met en évidence huit grands facteurs de risque qui sont les plus fortement associés aux comportements criminels récurrents.

Il est essentiel de comprendre les divers facteurs qui contribuent à un risque accru de comportement criminel pour élaborer des stratégies de prévention du crime complètes et efficaces.

Tout au long de cette histoire, vous rencontrerez des questions de réflexion pour approfondir votre compréhension de l'importance d'une prévention précoce et durable du crime.

Ces suggestions vous guideront également dans l'exploration des répercussions sociétales plus larges de la criminalité et souligneront la nécessité de renforcer les systèmes de soutien pour les jeunes ayant des démêlés avec la justice.

# De 0 à 2 ans

La mère de Tyler est tombée enceinte au début de la vingtaine alors qu'elle vivait encore à la maison avec ses parents et étudiait dans un collège voisin. Elle a quitté l'école et a emménagé avec son petit ami, le père de Tyler, qui avait des antécédents de crimes contre les biens. Il n'a pas toujours été très gentil avec la mère de Tyler. Peu de temps après, elle a eu Tyler.

Quelque temps après la naissance de Tyler, un voisin a signalé une activité suspecte chez lui.

La police a découvert une grande quantité d'appareils électroniques volés et a arrêté le père de Tyler. Il a été condamné à trois ans dans un établissement correctionnel.



## Facteurs de risque de Tyler

### Perspective de développement

#### À long terme

- Casier judiciaire et incarcération du père de Tyler
- Exposition à la violence à la maison
- Perturbation/instabilité familiale
- Instabilité financière



## Coûts associés potentiels

Appel de service de la police : 176 \$

Enquête des services à l'enfant et à la famille : 7 809 \$

Visites à domicile des Services à l'enfant (1 an) : 57 656 \$

**Total – Pour la période où il était âgé de 0 à 2 ans : 65 641 \$**

# De 3 à 5 ans

Tyler a commencé à avoir un comportement problématique à l'âge de trois ans. Il ne se faisait pas d'amis et était physiquement agressif envers les autres enfants. Même si la garderie a essayé de travailler avec lui, avec le temps, ses comportements sont devenus si problématiques qu'il n'était plus le bienvenu à la garderie et il a dû rester chez un voisin pendant que sa mère était au travail.

Lorsque Tyler avait quatre ans, son père a été libéré de prison et est retourné vivre avec Tyler et sa mère. Maintenant, Tyler est resté à la maison avec son père pendant que sa mère allait travailler. Il était ignoré par son père et se retrouvait souvent sans nourriture. Il n'a pas fallu longtemps pour que les comportements problématiques de Tyler refassent surface.

Lorsque Tyler avait cinq ans, son père lui a cassé le bras lors d'une dispute au sujet d'une télécommande de télévision cassée. Un médecin de la salle d'urgence a soupçonné des abus. À la suite d'une enquête et d'une décision du tribunal civil de la famille, Tyler a été placé en famille d'accueil temporaire.



## Facteurs de risque de Tyler

### Perspective de développement

#### À long terme

- Niveau élevé d'agressivité précoce
- Traits de colère
- Pratiques parentales négligentes et abusives
- Perturbation/instabilité familiale (y compris le placement en famille d'accueil)
- Difficulté à former des liens sociaux
- Instabilité financière

#### À court terme

- Manque de supervision



## Coûts associés potentiels

Visite à l'urgence : 1 083 \$

Enquête des services à l'enfance : 7 809 \$

Audience relative à la garde de l'enfant : 72 790 \$

Placement en famille d'accueil : 12 245 \$ au total pour huit mois

**Total – Pour la période où il était âgé de 3 à 5 ans : 93 927 \$**



# De 6 à 10 ans

Pendant son séjour en famille d'accueil, les Services à l'enfance et à la famille ont travaillé avec les parents de Tyler pour résoudre les problèmes qui ont mené à son placement en famille d'accueil. Tyler est retourné vivre avec sa famille après huit mois, bien que les Services à l'enfance et à la famille aient continué de les superviser pendant plusieurs années.

Bien que le père de Tyler ait continué à vivre dans la maison familiale, il a été émotionnellement absent pendant une grande partie de son enfance. Malgré le soutien de sa mère, Tyler continuait

à éprouver des difficultés à se faire des amis ou à manifester de l'empathie envers les autres enfants de son quartier et de son école. Il a été victime d'intimidation fréquente à l'école. À l'âge de dix ans, Tyler se battait périodiquement à l'école.



## Facteurs de risque de Tyler

### Perspective de développement

#### À long terme

- Comportement agressif
- Traits de colère
- Pratiques parentales négligentes et abusives
- Perturbation/instabilité familiale (y compris le placement en famille d'accueil)
- Difficulté à former des liens sociaux
- Instabilité financière
- Faible rendement scolaire

#### À court terme

- Manque de supervision
- Faible empathie
- Impulsivité



## Coûts associés potentiels

Cours d'éducation parentale (3 198 \$)

Visites supervisées (deux fois par semaine pendant huit semaines : 480 \$)

Visites à domicile des Services à l'enfant/travail social individualisé continu (deux instances de 365 jours, chacune au coût de 57 656 \$)

Évaluation psychopédagogique (4 497 \$)

Plan d'enseignement individualisé (pour 3 ans : 18 567 \$)

**Total – Pour la période où il était âgé de 6 à 10 ans : 142 054 \$**

## Possibilité de déjudiciarisation 1

Tyler aurait pu bénéficier d'une participation à un programme comme SNAP® (Stop, n'agis pas, analyse et planifie). SNAP® enseigne aux enfants comment réguler les sentiments de colère et contrôler les comportements impulsifs et agressifs. Pour ce faire, ils s'arrêtent et réfléchissent à d'autres façons de réagir à une situation.



### Économies potentielles

**Plus de 1,3 million de dollars** auraient pu être économisés si Tyler avait eu accès à ce programme et l'avait terminé avec succès. Ou bien, 62 dollars auraient pu être remboursés pour chaque dollar dépensé pour le SNAP®.



### Questions de réflexion

Quel rôle les expériences de la petite enfance ont-elles pu jouer dans le comportement ultérieur de Tyler?

Comment les problèmes systémiques comme la pauvreté, l'instabilité familiale et le manque d'accès aux services de santé mentale peuvent-ils contribuer à l'implication des jeunes dans le système de justice pénale?

# De 11 à 14 ans

Lorsque Tyler est entré dans l'adolescence, il s'est lié d'amitié avec un groupe de fauteurs de troubles. Les garçons étaient souvent suspendus parce qu'ils étaient perturbateurs en classe. Ensuite, Tyler et deux de ses amis ont été pris en flagrant délit de vol de pièces automobiles de grande valeur et accusés de biens et de vol.

Comme il s'agissait de la première infraction enregistrée par Tyler, le juge du tribunal de la jeunesse lui a ordonné de présenter des excuses écrites aux victimes et de verser un dédommagement pour les dommages qu'il a causés et les biens qu'il a volés. Lorsque Tyler ne s'est pas conformé à l'ordonnance

du tribunal, il a été traduit de nouveau devant un juge du tribunal de la jeunesse. Cette fois-ci, Tyler a été condamné à 90 jours de probation, dont 50 heures de travaux communautaires.



## Facteurs de risque de Tyler

### Perspective de développement

#### À long terme

- Comportement agressif
- Perturbation/instabilité familiale
- Association avec des pairs délinquants
- Violence communautaire et manque de sécurité dans le quartier

#### À court terme

- Pression des pairs
- Manque de supervision
- Impulsivité

### Modèle des « huit facteurs centraux »

- **Antécédents antisociaux :**  
Début d'un comportement criminel (accusations criminelles, peine, violation des conditions de probation, peine supplémentaire)



## Coûts potentiels

Plan d'éducation individualisé (pour 4 ans : 24 757 \$)

Appel de service de la police (176 \$)

Arrestation d'un mineur (677 \$)

Comparution devant le tribunal pour adolescents (deux instances, chacune au coût de 1 651 \$)

Comparution de la police au tribunal (deux instances, chacune au coût de 443 \$)

Vol de moins de 5 000 \$ (1 542 \$)

Dommmages matériels (3 470 \$)

Surveillance de la probation (90 jours : 2 089 \$)

Supervision des services communautaires (50 heures : 715 \$)

**Total – Pour la période où il était âgé de 11 à 14 ans : 37 614 \$**

## Possibilité de déjudiciarisation 2

Tyler aurait pu bénéficier d'un programme de quartier conçu pour réduire la criminalité et les comportements antisociaux chez les jeunes, comme le Youth Inclusion Program (YIP). Le YIP crée un endroit sûr où les jeunes peuvent acquérir de nouvelles compétences, participer à des activités et obtenir de l'aide pour leurs devoirs. Les jeunes bénéficient également d'interactions avec des modèles positifs qui peuvent aider les jeunes à traverser des moments difficiles et leur offrir une relation constante lorsque leur vie familiale devient difficile.



## Économies potentielles

**Plus de 1,1 million de dollars** auraient pu être économisés si Tyler avait eu accès à ce programme et l'avait terminé avec succès. Ou bien, 118 dollars auraient pu être remboursés pour chaque dollar dépensé pour le YIP.



## Questions de réflexion

Quels obstacles pourraient empêcher des jeunes comme Tyler d'accéder aux programmes de prévention du crime?

Quel rôle les personnes (p. ex. enseignants, voisins, mentors) et les organismes communautaires peuvent-ils jouer pour soutenir les interventions précoces et détourner les jeunes à risque de la criminalité?

# De 15 à 17 ans

Juste avant d'avoir 18 ans, Tyler a abandonné l'école et a passé ses journées à boire de l'alcool et à consommé du cannabis dans les parcs locaux. Lors d'une fête, Tyler s'est saoulé et s'est retrouvé dans une bagarre. Il a été accusé de voies de fait par la police. Tyler a été condamné à six mois de probation.

Peu de temps après, Tyler a violé les termes de sa peine et a agressé sa mère lors d'une dispute. Cette fois, il a été condamné à six mois dans un établissement de garde en milieu fermé pour adolescents. Pendant sa détention

pour adolescents, Tyler est devenu un ami proche d'un trafiquant de drogue expérimenté. Les deux jeunes de 17 ans ont commencé à vendre de la drogue ensemble lorsqu'ils ont été libérés.



## Facteurs de risque de Tyler

### Modèle des « huit facteurs centraux »

- **Antécédents antisociaux** : Comportement criminel continu; accusations criminelles; peine; violation des conditions de probation.
- **Attitudes/cognitions** : Mentir et détourner le blâme; justifier un comportement criminel.
- **Personnalité** : Traits de colère; impulsivité.
- **Associés/pairs** : Implication avec des pairs antisociaux; implication avec des pairs criminels; vivre et travailler avec des pairs criminels.
- **Éducation/emploi** : Faibles niveaux de rendement; absentéisme et suspensions; abandon de l'école secondaire.
- **Consommation de substances** : Consommation continue de substances.



## Coûts potentiels

Plan d'enseignement individualisé (trois ans : 18 567 \$)

Appel de service de la police (deux instances, chacune au coût de 176 \$)

Aide sociale (766 \$ par mois; de 17 à 30 ans : 36 759 \$)

Arrestation d'un mineur (deux instances, chacune au coût de 677 \$)

Comparution devant le tribunal pour adolescents (deux instances, chacune au coût de 1 651 \$)

Comparution de la police au tribunal (trois instances, chacune au coût de 443 \$)

Surveillance de la probation (180 jours : 4 178 \$)

Voies de fait (deux instances, chacune au coût de 5 718 \$)

Établissement de garde pour adolescents (120 jours : 30 374 \$)

Surveillance de la probation (60 jours : 1 393 \$)

**Total – Pour la période où il était âgé de 15 à 17 ans : 109 044 \$**

## Possibilité de déjudiciarisation 3

Tyler aurait pu bénéficier d'un programme qui cible les jeunes déjà impliqués dans le système de justice juvénile qui risquent d'être emprisonnés, comme la thérapie multisystémique (TMS). Cette intervention thérapeutique intensive axée sur la famille et la communauté traite les comportements antisociaux et vise à éliminer les facteurs de risque afin d'éviter la poursuite des comportements criminels.



### Économies potentielles

Près de **1,1 million de dollars** auraient pu être économisés si Tyler avait eu accès à ce programme et l'avait terminé avec succès. Ou bien, 38 dollars auraient pu être remboursés pour chaque dollar dépensé pour la TMS.



### Questions de réflexion

Que révèle l'histoire de Tyler sur les coûts économiques de la criminalité par rapport aux avantages potentiels de la prévention?

Comment les décideurs peuvent-ils utiliser des histoires comme celle de Tyler pour éclairer des stratégies de justice pour les jeunes plus efficaces?

# 18 ans et plus

Il n'a pas fallu longtemps pour que Tyler soit arrêté de nouveau pour possession et intention de trafic d'une substance contrôlée à l'âge de 18 ans. Il a été condamné à 18 mois dans un établissement pour adultes. Lors d'un match de basket-ball, Tyler s'est mis en colère à cause d'une faute sévère et a agressé un codétenu, causant des blessures graves. Pour ses actions, une année a été ajoutée à la peine de Tyler.

Lorsqu'il a été libéré, Tyler est retourné dans son ancien quartier et a continué à vendre de la drogue et à commettre des délits mineurs pour gagner de l'argent. Tyler a eu du mal à se réintégrer en raison de la stigmatisation d'avoir un casier judiciaire et de la difficulté à trouver un emploi ou un logement stable.

Par conséquent, il emménageait avec une petite amie de temps en temps.

À l'âge de 25 ans, Tyler a attaqué la petite amie avec laquelle il vivait. Il a été arrêté et accusé de voies de fait graves et d'autres infractions violentes et a été condamné à cinq autres années de détention fédérale.

À l'âge de 30 ans, Tyler avait déjà passé plus de 10 ans de sa vie en détention.



## Facteurs de risque de Tyler

### Modèle des « huit facteurs centraux »

- **Antécédents antisociaux** : Comportement criminel continu; accusations criminelles; peine.
- **Comportement criminel continu** : Accusations criminelles; peine; infractions institutionnelles; peine supplémentaire.
- **Personnalité** : Traits de colère et faibles compétences de régulation émotionnelle; impulsivité.
- **Attitudes et cognitions** : Justifier un comportement criminel.
- **Associés/pairs** : Association avec des pairs criminels.
- **Famille** : Instabilité relationnelle; conflit relationnel; violence relationnelle.

- **Éducation/emploi** : Refus d'exercer une main-d'œuvre légitime (p. ex. trafic de drogue).
- **Consommation de substances** : Consommation continue de substances.



## Coûts potentiels

Appel de service de la police (trois instances, chacune au coût de 176 \$)
Arrestation d'un adulte (trois instances, chacune au coût de 3 206 \$)
Comparution en cour pour adultes (quatre instances, chacune au coût de 8 987 \$)
Comparution de la police au tribunal (quatre instances, chacune au coût de 443 \$)
Infraction en matière de drogues/intention de trafic (deux instances, chacune au coût de 3 862 \$)
Détention provinciale (180 jours : 61 306 \$)
Surveillance de probation (365 jours : 8 472 \$)
Voies de fait (deux instances, chacune au coût de 5 718 \$)
Détention provinciale (730 jours : 248 631 \$)
Détention provinciale (120 jours : 40 871 \$)
Surveillance de probation (245 jours : 5 686 \$)
Voies de fait graves (20 097 \$)
Voies de fait armées ou voies de fait causant des lésions corporelles (20 097 \$)
Proférer des menaces (5 087 \$)
Prison fédérale (28 mois = environ 850 jours : 380 086 \$)
Surveillance de probation (32 mois = environ 11 520 jours : 267 379 \$)
<b>Total – Pour la période où il était âgé de 18 ans et plus : 1 124 738 \$</b>



# Une dernière remarque de Tyler

Ces expériences m'ont coûté, à ma communauté et aux Canadiens environ 1,6 million de dollars. Et cela n'est que le coût de mon histoire. C'est une grande somme – et elle est en fait bien plus importante quand je pense au nombre d'enfants dans des circonstances comme la mienne.

Parfois, je me demande ce qui se serait passé si j'avais eu accès à des programmes comme le SNAP®, le YIP et la TMS ?

Je pense que ma vie – et la vie des personnes sur lesquelles mes actions ont eu une incidence – aurait pu être assez différente – et ce, pour une fraction du coût. Qu'en pensez-vous ?

